

LA CHARTE ECO-GESTES EN ENTREPRISE



LA CHARTE ECO-GESTES

EN ENTREPRISE

Avoir une éco-attitude dans votre quotidien au bureau, c'est essentiel pour maîtriser votre impact environnemental et c'est une question de responsabilité citoyenne. Voici quelques astuces faciles à adopter pour faire du bien à la planète !

1 / Je n'imprime un document que si nécessaire, en recto-verso et noir et blanc.

25% des pages imprimées dans les entreprises françaises ne sont pas utilisées.

2/ Je recycle le papier pour en faire du brouillon ou le place dans le destructeur de papier s'il contient une information confidentielle ; ou je le jette dans la poubelle dédiée au recyclage du papier.

La consommation annuelle moyenne de papier par personne au bureau est de 80 kg (soit 20 ramettes) ! Chaque salarié gaspille donc en moyenne 5 ramettes chaque année.

3/ Je fais le tri des déchets.

Les Français produisent chaque année 900 000 tonnes de déchets papier au bureau, et seulement 35% d'entre eux sont recyclés.

4/ J'exploite au maximum la lumière naturelle, et j'éteins les lumières en quittant mon bureau.

Eteindre la lumière 30 minutes par jour équivaut à cinq jours de consommation électrique économisée par an.

LA CHARTE ECO-GESTES

EN ENTREPRISE

5/ Quand je m'éloigne de mon bureau, j'éteins mon écran, et j'éteins mon ordinateur en partant le soir, ainsi que les équipements électriques.

On constate que 40% de la consommation des équipements de bureau est effectuée la nuit et le week-end.

Pensez donc à mettre vos appareils en veille et à les éteindre dès que cela est possible.

6/ J'optimise mes recherches sur Internet.

Evitez de charger des pages web inutilement. Pensez à ajouter les sites fréquemment consultés en favoris, taper directement votre recherche dans la barre de navigation sans passer par l'accueil de votre moteur de recherches, effectuer les recherches avec des termes précis. (une recherche sur Google émet 7g de CO₂, et une page vue sur un site Web consomme en moyenne 6,8g de CO₂.)

7/ Je débranche les chargeurs que je n'utilise pas.

Lorsque vos appareils ont assez d'autonomie, pensez à débrancher les chargeurs. Avec cette astuce, en plus de faire des économies d'énergie vous optimiserez la durée de vie des appareils.

8/ Je rationalise l'envoi d'e-mails.

Chaque e-mail envoyé génère en moyenne 19g de CO₂ dans l'atmosphère, et d'après Statista en 2017 environ 269 milliards d'e-mails étaient envoyés et reçus chaque jour. Ce chiffre est en constante évolution, c'est pourquoi il est important et urgent de rationaliser ses e-mails. Pensez à cibler vos interlocuteurs et à limiter l'envoi de pièces jointes par e-mail.

LA CHARTE ECO-GESTES

EN ENTREPRISE

9/ Je classe mes emails importants et je vide régulièrement ma boîte mails. Je me désabonne des newsletters que je n'utilise pas.

Un mail stocké un an : 10g de CO2.

10/ Je supprime tous les documents qui n'ont plus d'utilité.

11/ J'utilise les modes de transport doux pour mes déplacements dès que possible : transports en commun, vélo, covoiturage...

Le coût de votre abonnement de transport en commun est pris en charge à 50% par l'entreprise.

12/ Je bois de l'eau du robinet plutôt que de l'eau en bouteille plastique.

La consommation d'eau en bouteille plastique est 100 fois plus chère et a un impact environnemental 1000 fois supérieur.

13/ J'éteins l'eau quand je me savonne les mains.

Une personne consomme en moyenne 10 à 30 litres d'eau par jour au bureau.

14/ Je prends les escaliers plutôt que l'ascenseur quand c'est possible.

C'est aussi bon pour la santé !

1 mail : 20g de CO2. 1 mail stocké A an : 10g de CO2